



le mot du maire

L'été et les congés sont derrière nous. Ils nous ont permis, espérons-le, de recharger les batteries. Je remercie ici globalement les commerçants et nos nombreuses associations qui ont mis en valeur Marville cet été et favorisent le bien vivre le reste de l'année. Selon les dernières données INSEE, nous avons gagné en population, ceci expliquant peut-être cela.

Je salue la récente reconstitution de l'association des Parents d'élèves. Vous pourrez lire en détail, plus loin, son plan d'actions. Il s'agit d'un vecteur de dynamisme et d'attractivité pour notre commune et aussi notre école. Si l'éducation nationale souffre d'une baisse de la démographie en Meuse, il nous appartient d'inverser localement la baisse de fréquentation par des actions volontaires. En plus de celles visant à aider à financer l'acquisition des connaissances, les parents d'élèves proposent aussi des animations dédiées au savoir être de nos jeunes pour les aider à vaincre la timidité et les inscrire durablement dans la vie de la cité...

Nous accueillerons en novembre le tournage d'un film. Marville est propice à cela par la qualité de ses décors et sa forte capacité d'hébergement.

Concernant les dossiers en cours, la viabilisation du lotissement Broche d'Or 2 a débuté, l'élaboration du PLU se poursuit, la réfection des places a du retard par la surcharge globale des prestataires. Les études d'une résidence autonomie dans l'ancienne école des filles, sont prêtes pour une demande de subventions début 2026 permettant de mener l'opération courant de l'année prochaine.

Je donne enfin rendez-vous à nos aînés le 23 novembre prochain pour partager ensemble le repas annuel. Un appel d'offres a été lancé à nos restaurateurs locaux et une animation a été prévue, pour passer un bon moment...

André JULLION
Maire de Marville

SAUVEGARDE DU PLAN D'EAU

Notre plan d'eau s'est vidé au mois d'août au grand désarroi des promeneurs et autres usagers de ce bel espace. Deux raisons ont conduit à cet épisode regrettable. La première est la sécheresse et la deuxième relève des consignes imposées par l'état dans le cadre des lois sur l'eau. En effet, une des consignes à laquelle le SMVO doit s'astreindre est de « rendre » à la sortie du barrage du plan d'eau un débit minimum de 300l/s afin de garantir un niveau satisfaisant de la rivière en aval, et ce même si ce volume d'eau entrant en amont n'est pas atteint.

La mesure de rendre plus d'eau en aval que l'on en reçoit en amont en cas de sécheresse, est difficilement compréhensible car dans ce cas, comment pérenniser notre plan d'eau lors des épisodes de canicule ? Devant l'incongruité de la situation, les responsables du SMVO ont relu finement les textes de loi. Il existe notamment un arrêté préfectoral de 1975 permettant aux opérateurs de plan d'eau en cas de sécheresse, de ne pas être astreints à rendre le volume d'eau nominal (300l/s) si celui apporté en amont est moindre.

Une réunion avec les services de l'état a été immédiatement organisée par le président du SMVO pour résoudre ce problème en tenant compte de cet arrêté préfectoral lors des prochaines périodes d'étiage. Le cahier de consignes sera finalement aménagé dans ce sens (à savoir : rendre 300l/s en période nominale et ne rendre que le débit entrant en cas d'étiage) et partagé avec la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), autorité compétente encadrant les activités du SMVO, et de prévoir un dispositif de surveillance du débit amont. Un dispositif de mesure du volume entrant sera installé.

Depuis les années 2000, la législation est de plus en plus contraignante concernant les retenues d'eau. Le SMVO avait été mis en demeure dès 2012 de proposer avant 2018 une solution permettant au barrage de l'Othain d'assurer la continuité écologique et sédimentaire. Il a été aussi imposé au SMVO dès 2019, de prévoir une série de procédures et de consignes visant à garantir la sécurité du barrage de l'Othain en tant qu'ouvrage hydraulique de « classe C ».



La passerelle rénovée

Le SMVO avait entrepris la requalification touristique du site du plan d'eau dès 2021. Les voies d'accès ont été terrassées ; du mobilier a été installé (interprétation, pique-nique et jeux) ; et des itinéraires pédestres ont été jalonnés. Seule la passerelle traversant l'Othain en amont du plan d'eau restait à réaménager. C'est désormais chose faite et le bel ouvrage est praticable depuis le 16 septembre...



Échos de

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

26 septembre 2025

Le conseil municipal s'est réuni le 26 septembre à 20h, sur convocation du Maire. La réunion a pris fin à 22h.

Les élus ont approuvé à l'unanimité l'ensemble des sujets portés à l'ordre du jour, et particulièrement :

- dans le cadre de l'attribution de marché de travaux pour la requalification des places et de la réhabilitation des logements communaux, les appels d'offres auprès de prestataires ayant été infructueux, l'autorisation est donnée au maire à prendre les dispositions nécessaires et notamment la négociation de gré à gré ;
- l'adoption du rapport détaillé du SIEP concernant

le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable, et d'assainissement collectif et non collectif ;

- la prise en charge de la cotisation d'assurance de l'amicale des pompiers ;
- les demandes de subventions des associations sous réserves des requêtes émises ;
- l'acquisition d'un terrain sur la zone industrielle ;
- la refacturation des taxes foncières et ordures ménagères sur la zone industrielle ;
- en questions diverses : la location du local multiservice à un prestataire, l'annonce du nouveau recensement de l'INSEE portant la population de Marville à 536 habitants.

En bref...

Tournage d'un film à Marville

SAS Rogues Heroes
www.imdb.com/fr/title/tt10405370/

Le tournage d'un film à Marville en préparation. Il s'agira de la 3^{ème} saison de la série "S.A.S Rogue Heroes" co-produite par Kudos Film&TV (Angleterre) et Czar Film&TV (Belgique). Cette série TV historique décrit les opérations militaires du S.A.S (Special Air Service) de l'armée britannique durant la 2nd Guerre mondiale. Créée par Steven Knight (Peaky Blinders) et réalisée par Stephen Woolfenden, la série est adaptée d'événements réels et la première saison a été diffusée en octobre 2022 sur BBC One.

La production recherche de figurants

La société de production cherche des figurants dès 16 ans pour jouer soldats et villageois en temps de guerre. Les modalités sont les suivantes :

- lieux de tournage dans la région de Marville, près de la frontière luxembourgeoise et des villes d'Arlon et de Virton ;
- une ou plusieurs journées complètes/personne, les 14, 17, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26 et 28 nov. ;
- rémunération de **65 € par jour**.

Les essayages de costume s'effectueront à Marville ou Montmédy du 10 au 14 nov. (35 € sup.).

Si vous êtes disponibles et intéressés, ne tardez pas à envoyer un mail à :

blanche.castpro@gmail.com

en stipulant "Novembre" dans l'objet de votre mail et en précisant :

- vos nom, prénom et date de naissance,
- vos disponibilités dans les dates ci-dessus,
- vos mensurations : hauteur, taille de confection (S, M, L, XL...), pointure.

Lotissement "Broche d'Or 2"

Les travaux de viabilisation et de voirie des 18 parcelles de la dernière phase du lotissement entrepris par la municipalité ont débuté. La mairie a d'ores et déjà enregistré une réservation de parcelle.



Nettoyage du Crédon

La municipalité a fait procéder au nettoyage du Crédon coulant au pied des parcelles du lotissement. Il s'agit d'une précaution visant à prévenir tout risque d'inondation des habitations environnantes.



LES TRAVAUX DE MARVILLE



Les places du centre bourg

L'absence de réponse des entreprises à l'appel d'offres et la sévère réduction des subventions de l'état ont forcé la municipalité à retarder le lancement des travaux.

Les études ont été terminées avant l'été, l'appel d'offres aux prestataires a été lancé le 24 juillet pour réponse avant le 15 septembre, en 3 lots :

- terrassement, voirie, assainissement pluvial, fontainerie, pavage et mobilier urbain,
- enfouissement et éclairage public,
- espaces verts.

Aucune entreprise n'a répondu pour les lots 1 et 2 et l'appel d'offres a dû être déclaré infructueux. Il a été immédiatement relancé avec une réponse à rendre avant le 10 octobre.

Le phasage initial prévoyait la réfection de la Place Saint-Benoit pour fin novembre et celle de la grande Place pour fin mars.

Si des prestataires sont retenus en octobre, les travaux de la place Saint-Benoît pourrait être lancés dès décembre (en fonction des intempéries), en mobilisant l'entièreté des subventions d'état 2025.

Les travaux de la Grande place, quant à eux ne pourront pas être effectués avant l'été 2026. Les décaissements d'enrobé laissés en l'état en comptant sur une réfection rapide des places, seront comblés d'ici là.

La résidence Autonomie

Pour répondre à un appel à projet "Village d'Avenir" proposé par l'état, la municipalité s'est lancée dans un projet d'aménagement d'une résidence Autonomie dans l'ancienne école des Filles.



Bien qu'inoccupé depuis près de deux décennies, le bâtiment est dans un état très satisfaisant. Il ne restait plus qu'à trouver un projet d'intérêt général pour garantir une pérennité durable.

Des séances de travail avaient été engagées dès 2023 avec l'ingénieur conseil de la préfecture et le CAUE 55 (bureau Conseil en Aménagement, Urbanisme et Environnement dépendant du CD55) pour définir un projet réalisable et financièrement viable. Les études ont permis de déboucher sur un projet abouti.

Celui-ci est à présent en phase d'examen auprès de tous les financeurs potentiels rassemblés autour des projets "Village d'Avenir" (CAF, DETR, Fonds vert, Région Grand Est et CD55) encadrés par l'état.



ça se passe à Marville...

11 oct., 15 nov., 20 décembre

Marché des producteurs locaux.
Le 15 novembre, déjeuner - dégustation de vin de Meuse.

18 octobre

20h loto de l'amicale des pompiers.

25 octobre

Halloween organisée par le Comité des Fêtes.

14h : promenade dans Marville, collecte de bonbons et distribution de sortilèges.

6 et 7 décembre

Festivités de la Saint-Nicolas.
6/12 : passage de Saint-Nicolas à l'école du Petit Moulin ;
7/12, 14h : cavalcade dans les rues de Marville et goûter à la salle des fêtes.

8 décembre

14h, Thé dansant organisé par le Comité des fêtes.

carnet

Naissance

Léna BUCCIARELLI-CHRIST, le 5 septembre ;
Maewyn PETHE, 17 septembre.

Elle nous a quittés

Martine ABEL, le 17 juillet.



LA VIE DE LA COMMUNE

Association des parents d'élèves « Les Meuniers du Petit Moulin »

L'association des parents d'élèves, en sommeil depuis plusieurs mois, s'est reconstituée lors de cette rentrée scolaire sous l'impulsion de quelques mamans d'élèves et d'Aurélié Salanié, directrice de l'école du Petit Moulin. On se rappelle que l'ancienne association en fonctionnement jusqu'en 2024 sous la présidence de Natacha Anton, avait notamment œuvré à l'organisation d'événements, bourses aux jouets, sorties (acrobranche notamment), ramassage et pressage de pommes en 2022...

L'absence d'association et surtout d'activités, est un manque. En effet, l'association est attendue pour aider l'école, les enseignants et les élèves dans le fonctionnement de tous les jours. L'association sert notamment à assurer le lien entre parents et école. Elle permet aussi la récolte des fonds pour des voyages découverte et l'achat de matériel en complément de ce que fournit la Codecom et la coopérative scolaire.

La nouvelle association s'est officiellement reconstituée autour de Madison Buren - présidente, Aurélié Salanie - trésorière, Auréole Laurent - secrétaire (photo ci-contre de g. à dr.), Virginie Kuhn, Précilla et Stéphanie Joly. Et la jeune équipe fourmille déjà d'idées pour mener un beau plan d'actions.

Les pommes des vergers communaux ont été ramassées le 26/09 pour faire du jus et le vendre (334 bouteilles ont été produites). Dans le cadre d'Halloween, un défilé de déguisements sera organisé afin de développer le bien-être festif et le sens de la mise en scène pour aider à palier la timidité. Pour la Saint-Nicolas, le Saint passera à l'école le vendredi 5 décembre où il sera accueilli par des chants et remettra des gourmandises. Il sera proposé aux enfants un concours de dessins dans le cadre des festivités organisées par le comité des fêtes, samedi 6 décembre. Un marché de Noël se tiendra le 12 décembre.

En 2026, le petit groupe se mettra en ordre de bataille pour organiser des rencontres galettes des Rois pour l'Epiphanie, crêpes pour la Chandeleur, déguisements et beignets pour Carnaval, chasse aux œufs pour Pâques, sans oublier la Kermesse de fin d'année en juin où des jeux et spectacles réjouiront petits et grands...

La nouvelle équipe ne manquera pas de communiquer sur ses actions.



infos pratiques...

Il est demandé aux nouveaux habitants de Marville de venir se déclarer en mairie.
De plus, les jeunes de Marville doivent se faire recenser en mairie à leur 16 ans.

Baptême de l'air

Les Pilotes de Marville proposent des baptêmes de l'air le 1^{er} dimanche du mois, entre 14h et 18h.

(Contact Isabelle Grieder, 07 81 06 88 84).

Cours d'orgue

Cours d'orgue, le samedi matin, avec Sylvain Pierson, titulaire de l'orgue (25€/h). tel : 06 21 65 14 04

Cours de peinture

Le lundi, cours de peinture avec Fabien Clesse de 17h à 19h30, atelier dans l'ancienne école des filles - Grande rue),

Cours de Karaté à Marville

Information : 06 71 31 84 28

Santé

• **Cabinet dentaire : Docteur Terrade-Pierru**

7, route Nationale - 55600 Marville

Tél : 06 47 50 24 62

le mardi et le mercredi, de 14h à 20h.

• **Médecin : Docteur Defaux**

5, route de Jametz - 55600 Marville

Tél. : 03 29 88 10 33 - Fax : 03 29 88 11 13

- les matins et après-midi, uniquement sur rdv,
- cabinet fermé le 1^{er} WE du mois.

Déchèterie

A Montmédy, route de Virton :

- lundi, mercredi et jeudi : 14h-18h
- samedi : 9h-12h, 14h-18h

Ordures ménagères

Ramassage dans la nuit du dimanche au lundi, une semaine/2 : 13/10, 27/10, 10/11, 24/11, 8/12, 22/12...

Nourrices agréées

- **Marie-Josèphe COLLET**, 3 rue des Cumonts, 06 37 83 80 70
- **Véronique FAYON**, Ferme de Choppey, 06 76 79 36 36
- **Sophie TESSIER**, 5 rue des Cumonts, 06 30 29 77 96

Ramassage de pommes

Comme en 2022, tous les élèves du Petit Moulin ont été ramasser les pommes des vergers communaux vendredi 26 septembre dernier. La classe des petits, celles du verger de la rue du Bal, les autres celles de la montée du cimetière. C'est en tout 600 kg de pommes qui ont été ramassés. Une fois pressés, leur jus de pommes sera vendu pour financer les actions de l'association des parents d'élèves.

